



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Nouveaux entrepreneurs de Memphrémagog : c'est le moment de vous inscrire au Défi OSEntreprendre

Magog, le 10 février 2016 — Magog Technopole, en collaboration avec la Commission scolaire des Sommets et la MRC de Memphrémagog, invite les nouveaux entrepreneurs de la région à s'inscrire au Défi OSEntreprendre d'ici le 14 mars prochain.

Le Défi OSEntreprendre, jusqu'à maintenant connu sous le nom de Concours québécois en entrepreneuriat, en est à sa 18^e édition. Avec son volet Entrepreneuriat étudiant qui reconnaît les jeunes du primaire jusqu'à l'université et son volet Création d'entreprise qui appuie les nouveaux entrepreneurs, il rejoint plus de 40 000 participants annuellement. Il contribue au développement de la culture entrepreneuriale par le déploiement et la reconnaissance de nouvelles entreprises et de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire et communautaire, quel que soit l'âge des participants.

Les entrepreneurs âgés de 18 ans et plus, aux premières étapes de réalisation d'un projet devant démarrer en 2016, ou dont l'entreprise a obtenu ses premiers revenus de vente après le 1^{er} avril 2015, sont admissibles à participer au concours sous le volet « Création d'entreprise ». Les projets peuvent être présentés dans différentes catégories :

- Bioalimentaire
- Commerce
- Économie sociale
- Exploitation, transformation, production
- Innovations technologiques et techniques
- Services aux entreprises
- Services aux individus

Les dossiers présentés seront évalués selon différents critères, dont l'analyse de marché, le plan d'opération, le plan de financement et le plan marketing, en plus du profil entrepreneurial du promoteur. Cette année, 700 000 \$ en prix seront remis dans le cadre du Défi OSEntreprendre.

Encore cette année, le prix Réussite inc., offert par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, permettra d'honorer les entreprises ayant un minimum de cinq ans d'opération et dont le ou les entrepreneurs, toujours actifs dans la direction de l'organisation, ont figuré parmi les participants des éditions antérieures du Défi

OSEntreprendre. Ainsi, un prix de 10 000 \$ sera remis dans chacune des 17 régions du Québec, en plus d'un prix de 25 000 \$, qui sera attribué au grand gagnant parmi les lauréats régionaux.

« Ce concours reconnaît l'importance des entrepreneurs pour la vitalité des régions ainsi que leur audace et leur détermination » affirme monsieur André Métras, directeur général de Magog Technopole. « J'invite donc les promoteurs d'ici à y participer, ce qui leur permettra de faire rayonner leur projet d'entreprise et de devenir une source d'inspiration pour leurs pairs. »

Rappelons qu'en 2015, la Microbrasserie La Memphré, située à Magog, a remporté le prix Réussite inc. à l'échelon régional du concours. Les propriétaires de l'entreprise, monsieur Todd Pouliot et madame Jennifer D'Arcy, ont ainsi remporté une bourse de 10 000 \$. Ceux-ci ont accepté d'être les porte-parole du Défi OSEntreprendre pour la région de Memphrémagog cette année : « notre participation à ce concours l'année dernière a été une belle occasion de réévaluer différents aspects de notre entreprise et de se réaligner afin d'atteindre nos objectifs d'affaires. Nous invitons les entrepreneurs de la région à s'y inscrire, puisqu'il s'agit également d'une excellente manière d'obtenir de la visibilité pour leur entreprise. »

Les entrepreneurs intéressés sont invités à s'inscrire au Défi OSEntreprendre en consultant le site www.osentreprendre.quebec/fr. La date limite d'inscription est le **lundi 14 mars 2016 à 16 h**. Pour plus de renseignements, les entrepreneurs sont priés de contacter soit monsieur André Métras, directeur général de Magog Technopole et responsable du concours pour la région de Memphrémagog (819 432-2773 ou a.mentras@magogtechnopole.com), ou encore monsieur Jocelyn Jussaume, conseiller en développement local et touristique à la MRC de Memphrémagog (819 843-9292, poste 232 ou j.jussaume@mrcmemphremagog.com).

Les gagnants du volet local seront dévoilés en avril prochain. Ces derniers se qualifieront automatiquement pour la finale régionale qui aura lieu à la fin du mois d'avril 2016.

– 30 –

Source :

Mme Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Information :

M. André Métras
Directeur général
Magog Technopole
Tél. : 819 432-2773